

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1531

présenté par

M. Le Fur, M. Rémi Delatte, M. Quentin et Mme Valentin

AVANT L'ARTICLE 14

Supprimer l'intitulé du titre IV.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer la rédaction du titre IV qui va au-delà du contenu de ce projet de loi.